

# Faire face à un impayé de loyer

Un impayé de loyer, **c'est quand je n'arrive plus à payer mon loyer.**

Cela peut arriver, mais je dois contacter des personnes pour m'aider :

- Mon propriétaire
- Un centre médico-social

Pour trouver un centre médico-social à Strasbourg, je peux consulter ce site :



<https://www.strasbourg.eu/centre-medico-social-accueillir-accompagner>



Je peux également appeler l'Agence Départementale d'Information sur le Logement :



08 05 16 00 75

## Que faire si on m'expulse de mon logement ?

Se faire expulser, ça veut dire que **je dois partir de mon logement.**

Par exemple, **parce que je n'ai pas pu payer le loyer.**

Si cela m'arrive, je dois :

- contacter un centre médico-social
- répondre à ce que me demande mon propriétaire et les autres personnes.